

Compte-rendu du CIAS du 17 décembre 2015

Paris, le 17 décembre 2015

Délégation CFDT : Muriel Scappini et Michel Carayol

La séance a débuté par les déclarations liminaires de la CFDT, de l'UNSA et celle commune de CGT, FO, Solidaires, FSU et CGC.

Le Directeur général de la DGAFP, Thierry Le Goff, rappelle l'engagement de la Ministre et son combat pour maintenir les crédits alloués à l'action sociale.

Nouvelle circulaire sur les restaurants

Il annonce, qu'enfin (!) la nouvelle circulaire sur les Restaurants Interministériels Administratifs modifiant celle de 1995 est signée et sera publiée d'ici la fin de l'année. Pour rappel, la CFDT demande que les retraités puissent bénéficier du même tarif que les actifs.

Le chantier, demandé par les organisations syndicales afin d'établir une cartographie des RIA, va être relancé.

La DGAFP a entendu notre demande, des réunions vont débuter en janvier afin de réactualiser les barèmes des prestations Chèques-Vacances, Césu et AIP (Aide à l'Installation des Personnels de l'État).

En réponse à la demande unanime des organisations syndicales de prolonger le format actuel des SRIAS jusqu'au 31/12/2018 et non comme écrit dans le projet de l'arrêté au 31/12/2016, un groupe de travail avec les membres du CIAS va se réunir dès la 1^{ère} quinzaine de janvier.

Après une suspension de séance, la CGT, FO, Solidaires, FSU et CGC annoncent leur décision de participer aux réunions, mais sans s'exprimer, jusqu'à la 1^{ère} réunion du groupe de travail.

La suite du CIAS se poursuit donc avec la présence de toutes les organisations syndicales.

Régions fusionnées

La CFDT réitère sa demande de déplacement en urgence dans les quatre régions déjà impactées notamment par la fusion des régions et la baisse des effectifs, voire carrément la suppression de la plate-forme pour certaines.

La CFDT insiste sur l'urgence de la mise en place des actions de 2017 des SRIAS qui doit se faire au 1^{er} semestre 2016 afin d'assurer la pérennisation et le développement des actions entreprises.

Thierry Le Goff s'engage pour que la date de la 1^{ère} réunion nous soit communiquée avant les vacances et souhaite aller dans les régions en difficulté. Dont acte !

Campagne de communication

Afin de faire bénéficier un plus grand nombre d'agents à des actions initiées par certaines SRIAS (coupons sport par exemple), des fiches méthodologiques vont être mises en place et seront proposées à l'ensemble des régions.

La CFDT déplore que les crédits CESU n'aient pas pu être utilisés dans leur totalité du fait de la suppression de la 3^{ème} tranche et espère que l'évolution des barèmes va permettre d'augmenter le nombre de bénéficiaires.

La CFDT constate et dénonce que les besoins demandés par les PFRH sont minimisés, pour exemple, l'Île-de-France demande 10 berceaux supplémentaires !

Le doublement du parc de réservations reste notre objectif depuis 2011 pour le porter à 4 000 berceaux d'ici 2017. De même, la possibilité de créer des structures publiques de gardes d'enfant doit être examinée.

Le logiciel de suivi des réservations de berceaux (CERES) demandé depuis 2011 est enfin opérationnel en Île-de-France.

La CFDT demande que les réservations de logement sociaux, bloquées depuis 2012, soient reprises afin d'augmenter leur nombre au plus vite.

L'outil des logements « BALAE » mis en place en Ile-de-France permet une meilleure gestion et plus de transparence sur les attributions.

Ce logiciel peut être mis en place dans toutes les régions et permettre de répondre aux demandes de nombreux agents.

La CFDT est satisfaite qu'une campagne de communication soit mise dès à présent en place à la fois en direction des agents mais aussi via les services d'action sociale par l'envoi aux ministères de la brochure ASI faite conjointement par le CIAS et la DGAFP.

La CFDT sera exigeante et vigilante, dans cette période de restructurations et de réorganisations, afin que l'ensemble des agents puissent bénéficier d'une action sociale à la hauteur des besoins exprimés.